

## Louiseville appuie la demande de l'Association des pêcheurs du lac St-Pierre

30 janvier 2019



L'Association des pêcheurs du lac St-Pierre a fait parvenir une demande d'appui aux municipalités riveraine visant à réclamer au gouvernement la levée du moratoire sur la perchaude dans le lac St-Pierre.

À cette demande se joint une étude réalisée par un biologiste à la retraite de Nicolet, Raymond Faucher, qui vient contredire l'étude scientifique des chercheurs de l'UQTR qui prône le maintien du moratoire.

Quelques municipalités ont déjà fait connaitre leurs couleurs : Trois-Rivières et Nicolet suivront les recommandations des scientifiques de l'UQTR.



De son côté, Louiseville appuie l'Association des pêcheurs dans sa demande de vouloir lever le moratoire de façon à aider les pourvoyeurs de pêche sportive.

Les explications du maire de Louiseville, Yvon Deshaies :

**Transcription audio :**

Ben, écoutez, nous autres, chez nous, c'est quand même bien important la pêche blanche sur la glace. Actuellement, depuis des années, le moratoire est devenu, il y a eu un moratoire sur les poissons. C'est très dur pour la perchaude.

Maintenant, c'est bien sûr qu'ils mettent les normes, une ligne de conduite qui dise, mettons, je sais pas, 3 perchaudes par personne. Bon, ça va aider. Touristiquement, ça va nous aider. On parle pas de pêche commerciale. On parle de perchaude sportive.

Alors, voyez-vous, il y a un rapport qui dit qu'on devrait lever le moratoire, l'autre rapport qui dit non. C'est toujours pareil. On sait pu jamais. Ben nous autres, on appuie M. Lévesque de l'association sportive.

Du côté de Yamachiche, la question sera abordée lors du prochain conseil municipal.

Un deuxième moratoire de 5 ans sur la pêche à la perchaude au lac St-Pierre est imposé depuis 2017 pour protéger l'espèce qui est en déclin.